

Procès-Verbal de Conseil Municipal

Du Mardi 28 mars 2023

Nombre de membres afférents : 14	Nombre de présents : 10	Nombre de votants : 11
----------------------------------	-------------------------	------------------------

L'an 2023, le vingt-huit du mois de mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Farges-en-Septaine dûment convoqué, s'est réuni en la Salle des Conseils à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par voie électronique le 21 mars 2023. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 21 mars 2023.

Présents : Alain JAUBERT, Martine GOUDIN, Jacques POURNIN, Cécile GILBERT, Frédérique LHERON, Mickaël ALLEGAERT, Hervé POLICARD, Sophie LAVRAT, Sandrine COSSART, Nicolas LECOMTE,

Absents excusés :

Marielle DREYFUS, Pierrick DANGERS,
Liliane COQUIL, David BONVOT.

Pouvoirs : David BONVOT donne pouvoir à Cécile GILBERT

Secrétaire de séance : Frédérique LHERON

Séance ouverte à 20h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Nomination d'un Secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2022,
- Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2023,
- Approbation du Compte de Gestion 2022 _ BOULANGERIE,
- Approbation du Compte de Gestion 2022 _ COMMUNE,
- Approbation du Compte Administratif 2022 _ BOULANGERIE,
- Approbation du Compte Administratif 2022 _ COMMUNE,
- Affectation du résultat 2022 _ BOULANGERIE,
- Affectation du résultat 2022 _ COMMUNE,
- Vote des taux d'impositions 2023,
- Subventions aux associations 2023,
- Participation au Fond de Solidarité Logement 2023,
- Eau et Assainissement _ Compétence CDC La Septaine,
- Retours des commissions,
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 janvier 2023.

Monsieur le Maire annonce la démission de Monsieur Lucien RELIEU depuis le 16 mars 2023.

Il nous précise que la suivante de liste a été contactée pour rejoindre le Conseil Municipal. Le tableau du Conseil Municipal va être mis à jour.

2023-04> Compte de Gestion 2022 _ BOULANGERIE

Le Conseil Municipal,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-05> Compte de Gestion 2022 _ COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022 par Monsieur le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2023-06> Compte Administratif 2022 _ BOULANGERIE

Sous la présidence de Madame Martine GOUDIN, Adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires,
Sans la présence de Monsieur Alain JAUBERT, Maire,
Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	10 464, 83 €
Recettes	14 477,36 €
Résultat de l'exercice 2022	4 012,53 €
Résultat de l'exercice 2021	13 322,56 €
Résultat de clôture 2022	17 335,09 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	13 563,41 €
Recettes	10 206,00 €
Résultat de l'exercice 2022	- 3 357,41 €
Résultat de l'exercice 2021	3 945,77 €
Résultat de clôture 2022	588,36 €

2023-07> Compte Administratif 2022 _ COMMUNE

Sous la présidence de Madame Martine GOUDIN, Adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires,
Sans la présence de Monsieur Alain JAUBERT, Maire,
Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	376 483,93 €
Recettes	443 736,41 €
Résultat de l'exercice 2022	67 252,48 €
Résultat de l'exercice 2021	214 659,92 €
Résultat de clôture 2022	281 912,40 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	54 507,66 €
Recettes	18 700,92 €
RAR Dépenses	7 320,80 €
Résultat de l'exercice 2022	- 35 806,74 €
Résultat de l'exercice 2021	10 472,84 €
Résultat de clôture 2022	- 32 654,70 €

2023-08> Affectation du résultat 2022 _ BOULANGERIE

Après avoir examiné le Compte Administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Solde de la section d'INVESTISSEMENT reporté au 001 >	588,36 €
Affectation à l'excédent de FONCTIONNEMENT reporté au 002 >	17 335,09 €

2023-09> Affectation du résultat 2022 _ COMMUNE

Après avoir examiné le Compte Administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

- Résultat pour la section de FONCTIONNEMENT de	281 912,40 €
- Résultat pour la section d'INVESTISSEMENT de	- 25 333,90 €
- Un solde des restes à réaliser de	- 7320,80 €
- Un besoin de financement de	32 654,70 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation de la section de FONCTIONNEMENT au 002	249 257,70 €
Total affecté au compte 1068	32 654,70 €
Solde de la section d'INVESTISSEMENT reporté au 001	- 25 333,90 €

2023-10> Vote des taux d'impositions 2023 _ COMMUNE

Monsieur Alain JAUBERT, Maire, propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023. Il expose donc les taux suivants :

- Taxe sur le Foncier Bâti :	31,54 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti :	22,98 %
- Taxe d'habitation :	7,21 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessus exposés. Le montant prévisionnel 2023 au titre de la fiscalité directe locale sera de 155 110 €.

2023-11> Subventions aux Associations _ Année 2023

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, au titre de l'année 2023, une subvention aux associations suivantes :

Amicale des Sapeurs-Pompiers _ Avord-Farges	300 €
ADMR	150 €
ASSAD	50 €
ECOM	100 €
Coopérative scolaire	500 €
FACILAVIE	150 €
Collège Georges Sand d'Avord	100 €
École des Jeunes Sapeurs-Pompiers _ Les Aix-Rians	100 €
TOTAL	1 450 €

2023-12> Participation au Fonds de Solidarité Logement _ Année 2023

Monsieur le Maire, expose le fondement du Fonds de Solidarité pour le logement. La commune contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle, au financement du Fonds de Solidarité Logement (FSL), qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de consacrer 200€ à ce dispositif pour l'année 2023.

2023-13> Modification des statuts de la CDC La Septaine

Vu la délibération N°2023-03-009 en date du 14 mars 2023 portant sur :

- l'intégration dans les statuts de la CDC la Septaine de la compétence facultative suivante, « Réalisation d'études préalables à la prises de nouvelles compétences ».

Vu la notification adressée par la Communauté de Communes de La Septaine,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte la modification statutaire précitée.

Questions diverses

Suite à la démission de Monsieur RELIEU, la commune doit toujours être représentée au sein des commissions de la CDC La Septaine.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve les propositions suivantes :

- à la commission « Économique », Monsieur LECOMTE soit titulaire et Monsieur POLICARD soit suppléant.
- à la commission « Évaluation des charges », Monsieur JAUBERT soit titulaire et Monsieur LECOMTE soit suppléant.

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux de la commission bâtiment (réglage de la climatisation non accessible ; quelles solutions à apporter pour réduire la facture de chauffage de l'ensemble Bibliothèque/SIAEP ; des devis ont-ils été établis pour la future dalle de la HALLE... ?)

Madame Cécile GILBERT nous indique qu'elle a travaillé avec Madame Sandrine COSSART sur nos contrats d'assurance.

Madame Sandrine COSSART a fait plusieurs remarques auprès de la commission « Affaires scolaires » de la CDC La Septaine pour que l'école soit équipée de bacs de tris, aucun retour à ce jour.

Madame Sophie LAVRAT demande ce qui va être fait pour améliorer la visibilité au carrefour de la route de Villabon et des Lauriers. La commission voirie va de nouveau travailler sur ce point.

Monsieur Mickaël ALLEGAERT attend le cahier des charges (d'entretien) de la future peupleraie. Il tient à féliciter Pascal BAUDRAND, notre agent qui est en charge de la plantation de Millepertuis au Lavoir. Également agréablement surpris du travail de rénovation et création des parterres qui se situent entre la mairie et la boulangerie et qui vont être complétées par la plantation de différents végétaux.

Madame Frédérique LHERON demande des volontaires pour l'organisation du « 8 mai ». La commission animation travaille sur le projet d'inauguration de la HALLE et entame le travail pour l'organisation des marchés de producteurs. Madame LHERON a rencontré le prestataire pour le feu d'artifice du 13 juillet.

Monsieur Jacques POURNIN indique que la rénovation énergétique de la Mairie est faite en partie grâce à l'installation de la PAC, avec une réception de chantier ce jour. Ce 28 mars a eu lieu une deuxième ITV des réseaux d'eaux pluviales pour affiner le déroulement des travaux de réfection de voirie sur la rue des Lilas, Perdreaux, Rosiers et aux abords de l'Église. Monsieur POURNIN a bien pris en compte la demande de Monsieur le Maire sur le chiffrage d'une dalle pour la HALLE, demande à affiner en commission.

Monsieur Nicolas LECOMTE nous rend compte des projets de la commission « Projets » de la CDC La Septaine.

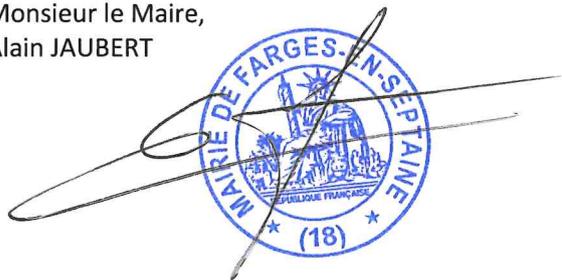
Madame Martine GOUDIN nous fait part que nous avons une Centenaire parmi nos administrés et que la municipalité lui a fait porter une composition florale pour l'occasion. Madame GOUDIN nous annonce que nous avons une candidature pour notre mission de service civique, que nous avons rencontré avec Monsieur Alain JAUBERT. Madame GOUDIN demande également que les conseillers réfléchissent au devenir des toilettes publiques et abris bus qui se situent sur la place de l'église, car l'aspect extérieur jure un peu avec le cœur de village.

Monsieur Alain JAUBERT, chef de centre de la caserne des pompiers Avord Farges, nous fait part que les portes ouvertes du 18 mars ont eu un franc succès, qu'il y a eu environ 150 enfants qui ont réalisé le parcours. Il remercie la météo qui a été à leurs côtés toute la journée, ou presque.

Fin de séance 23h30

Fait à Farges-en-Septaine, le 07 avril 2023.

Monsieur le Maire,
Alain JAUBERT



Madame la Secrétaire de séance
Frédérique LHERON

